



Saint Antoine et les enfants



DANS les archives d'une église de France, explorées il y a quelque temps, on découvrit divers usages assez dignes de remarque, preuves évidentes de la foi simple et forte de nos aïeux. Entre autres choses, on trouva une bénédiction curieuse, intitulée, *Benedictio ad pondus pueri*, qui nous fait connaître un usage du temps et nous montre à la fois de quel crédit jouissait dès le xive siècle le Thaumaturge de Padoue.

Les familles qui voulaient attirer les bénédictions de Dieu sur un enfant, et en même temps contribuer au soulagement des pauvres, donnaient à un établissement de charité un poids de blé égal au poids même de l'enfant, qui était censé faire cette aumône et qui devait en retirer le profit spirituel. Or, cette bonne œuvre se faisait en l'honneur de saint Antoine dont on invoquait la protection pour obtenir la faveur demandée.

Voici, en effet, la traduction de la bénédiction originale :

« Par l'intercession des prières et des mérites de notre glorieux Père saint Antoine, Seigneur Jésus-Christ, nous demandons humblement à votre miséricorde que vous vouliez bien garder de tout mal, herpès (rifle), peste, épidémie, mortalité et fièvre dangereuse, votre serviteur ici présent, qui, en votre nom et en l'honneur de notre bienheureux Père Antoine, met dans cette balance une quantité de froment égale au poids de son corps, pour le soulagement des pauvres infirmes qui gisent dans votre hôpital. Veuillez le conserver de longues années et permettre qu'il arrive jusqu'au soir de la vie, et, par les mérites et les suffrages du Saint que nous invoquons, daignez le faire parvenir jusqu'à votre saint et éternel héritage, le garder et le préserver de tous ses ennemis, vous qui, étant Dieu, vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il ! »

Ne dirait-on pas le pain de saint Antoine en usage dès le xive siècle, et cela en faveur des enfants et des pauvres dont saint Antoine fut pendant longtemps le patron et le protecteur spécial ?

M.-A.